

## RAPPORTS

Service  
de la prévention des  
risques et des nuisances

Pôle Hydrologie et  
prévision des crues

Service de Préviation des  
crues Seine moyenne -  
Yonne - Loing

16/10/2017

# Rapport de crues

## 2016-2017

### Service de prévision des crues Seine moyenne – Yonne – Loing



Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie  
d'Île-de-France

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

## Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	16/10/17	

## Affaire suivie par

<b>Joanna BRUNELLE</b>
<i>Tél. : 01 71 28 46 29/ Fax : 01 71 28 47 32</i>
<i>Courriel : joanna.brunelle@developpement-durable.gouv.fr</i>

## Rédacteur

---

**Joanna BRUNELLE** - SPRN/PHPC/UPCI

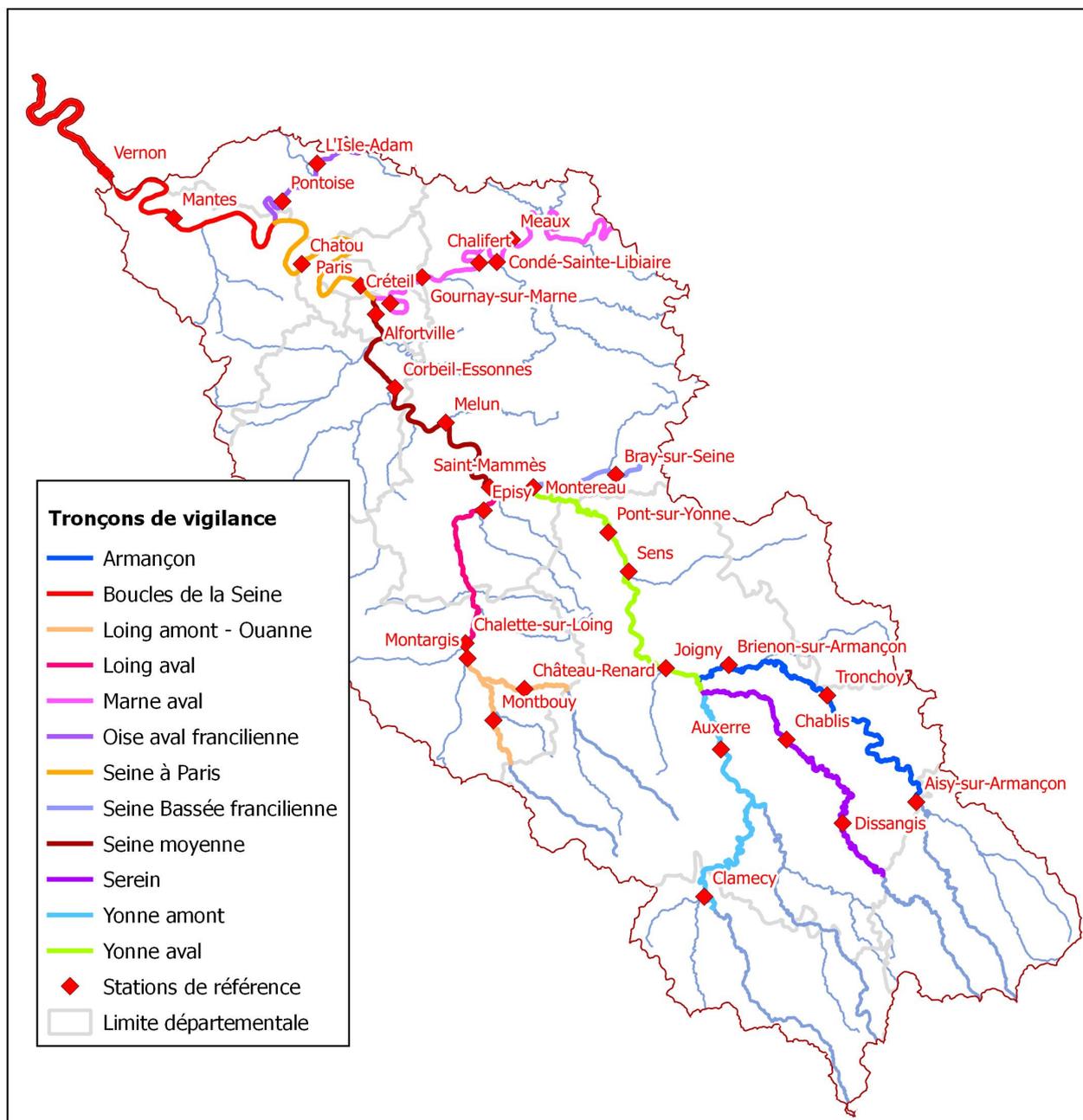
## Relecteur

---

**Fabien PASQUET** - SPRN/PHPC

## Avant-propos

L'objectif de ce rapport annuel<sup>1</sup>, est de dresser le bilan des crues de la saison 2014/2015 sur le périmètre du service de prévision des crues (SPC) Seine moyenne – Yonne – Loing (SMYL). Il fournit une description des phénomènes hydrologiques principaux qui ont marqué la saison de crue.



*Périmètre du SPC SMYL, tronçons de vigilance et stations de référence*

1 Conformément à l'arrêté du 15 février 2005 relatif aux schémas directeurs de prévision des crues et aux règlements de surveillance et de prévision des crues et à la transmission de l'information correspondante

# SOMMAIRE

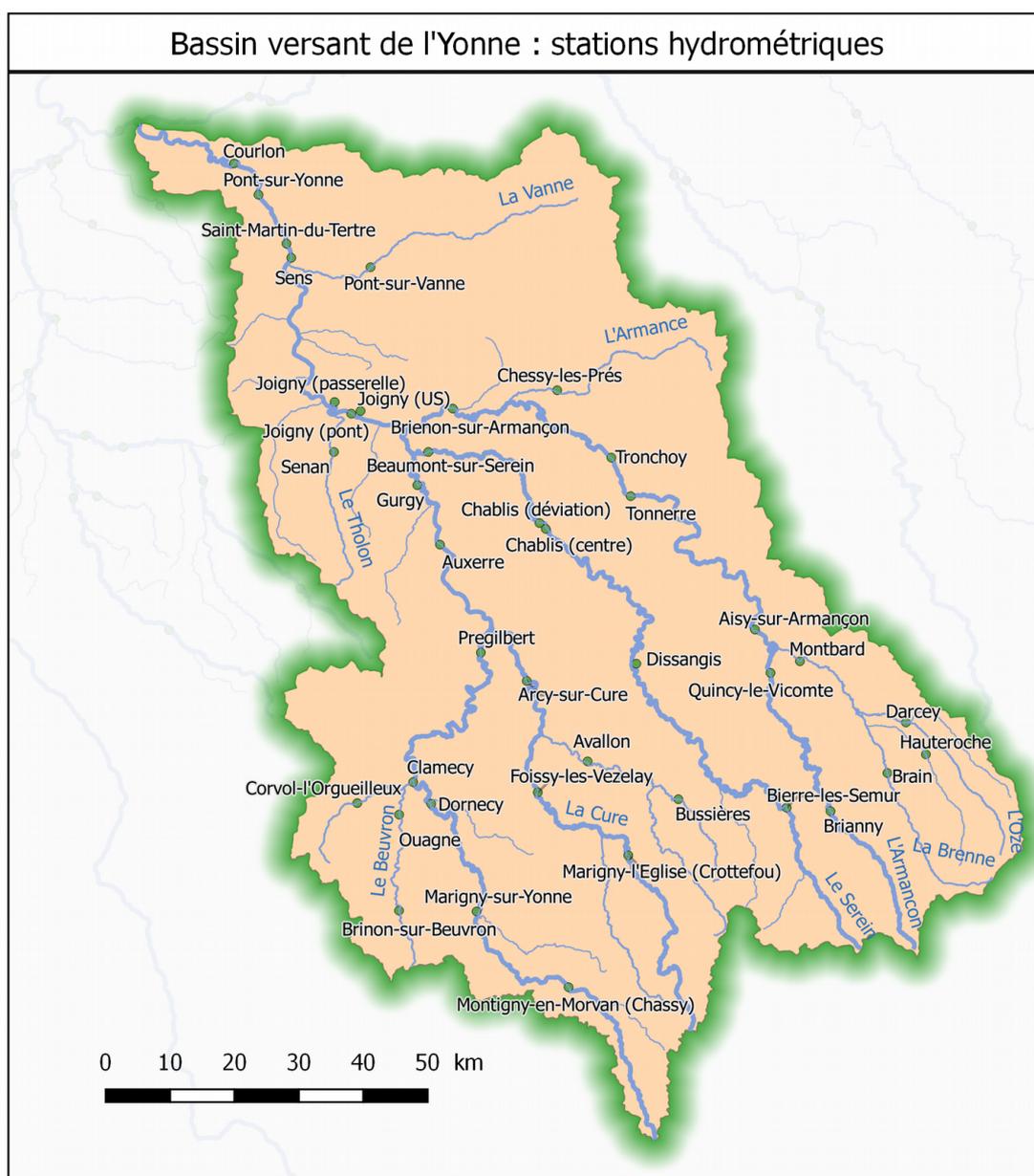
<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>3</b>
<b>1 - SYNTHÈSE DES VIGILANCES.....</b>	<b>5</b>
<b>2 - ÉVÈNEMENT DU 21 AU 25 NOVEMBRE 2016.....</b>	<b>6</b>
2.1 - Pluviométrie.....	6
2.2 - Réactions hydrologiques.....	7
2.3 - Vigilance crues.....	9
<b>3 - ÉVÈNEMENT DU 6 AU 9 MARS 2017.....</b>	<b>12</b>
3.1 - Pluviométrie.....	12
3.2 - Réactions hydrologiques.....	13
3.3 - Vigilance crues.....	14
<b>4 - BILAN.....</b>	<b>17</b>

# 1 - Synthèse des vigilances

La saison 2016-2017 n'a pas connu d'épisodes de crues marquants sur le territoire du service de prévision des crues Seine moyenne – Yonne – Loing.

Seul le bassin amont de l'Yonne a connu deux événements de faible ampleur ayant donné lieu à une vigilance crues de niveau jaune :

- du 21 au 25 novembre 2016 sur les tronçons Armançon et Serein,
- du 6 au 9 mars 2017 sur les tronçons Yonne amont, Armançon et Serein.



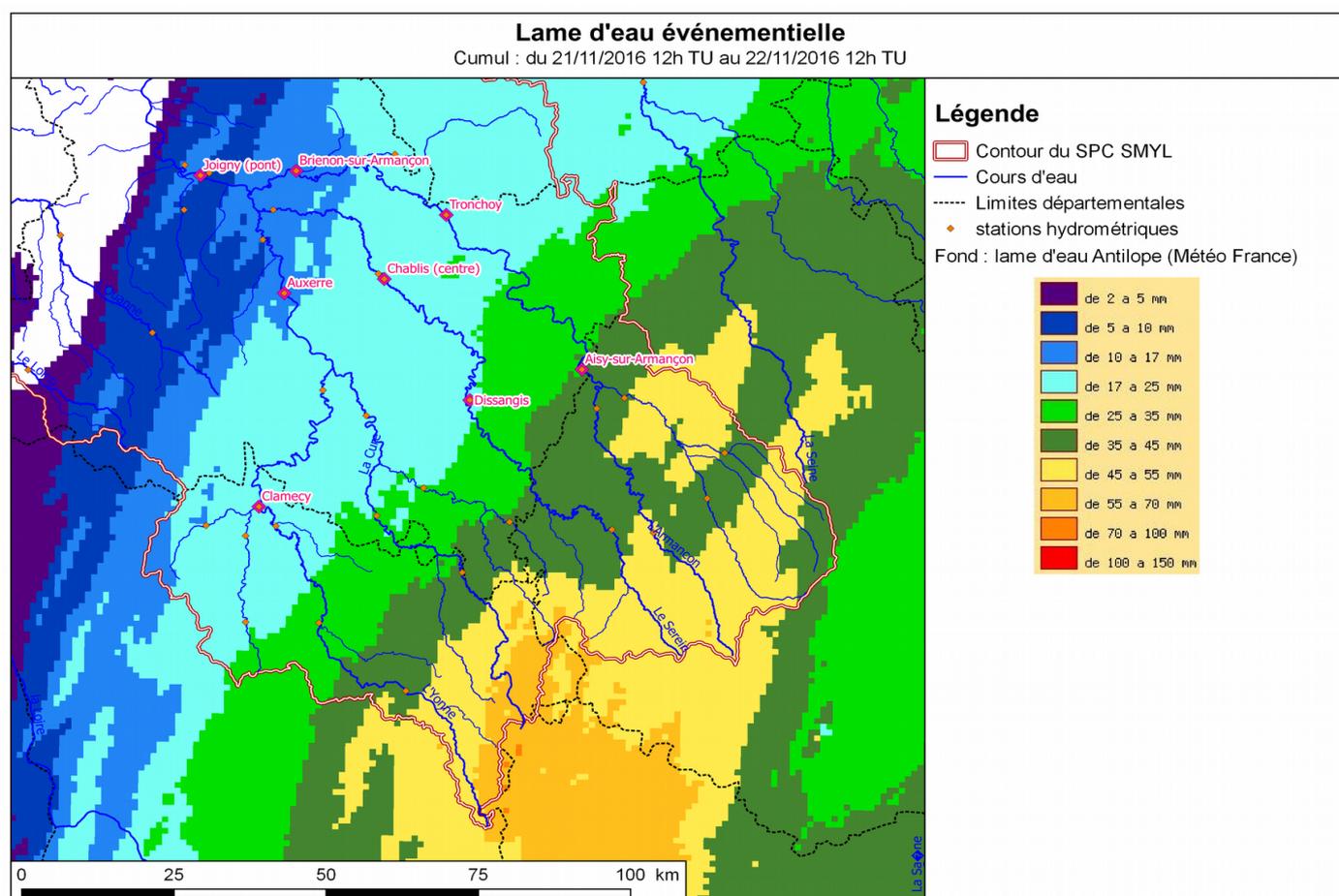
## 2 - Évènement du 21 au 25 novembre 2016

### 2.1 - Pluviométrie

Des pluies importantes touchent le massif du Morvan, à l'amont du bassin de l'Yonne à partir du 21 novembre après-midi. Ces pluies se renforcent dans la soirée et perdurent une grande partie de la nuit.

Sur l'amont du bassin de l'Yonne et de la Cure, les cumuls maximum enregistrés en 24 heures sont de l'ordre de 60 mm. Ils sont légèrement inférieurs (de l'ordre de 50 mm) sur l'amont des bassins du Serein et de l'Armançon.

La pluviométrie décroît d'amont en aval du bassin de l'Yonne. Le secteur en aval de Joigny n'est pas touché par les pluies.



Les cumuls observés lors de cet événement ne présentent pas un caractère exceptionnel, même sur la zone la plus arrosée en amont, où la période de retour sur 24 heures reste inférieure à 5 ans.

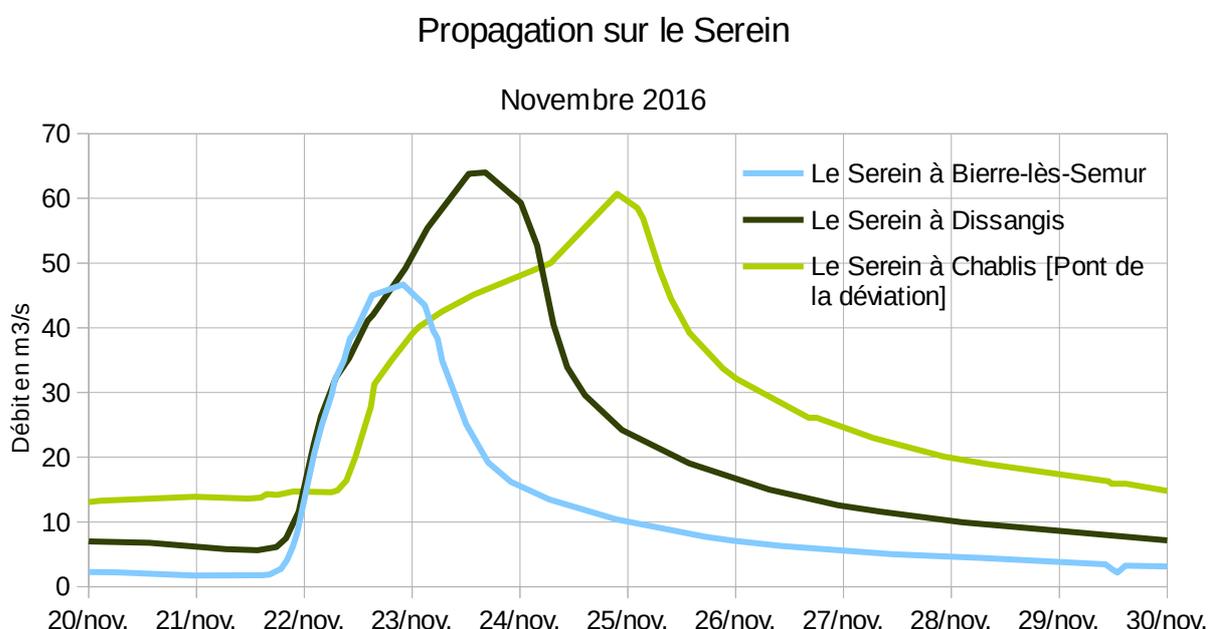
## 2.2 - Réactions hydrologiques

### Le Serein

Le Serein amont réagit rapidement aux pluies avec une réaction à Bierre-lès-Semur qui débute dans la nuit du 21 au 22 novembre.

La crue se renforce légèrement de Bierre à Dissangis en raison de l'importance des pluies sur ce secteur mais se propage ensuite sans augmentation de débit sur le reste du tronçon réglementaire, bien moins touché par les pluies.

La période de retour de cette crue est de l'ordre de 2 ans à Bierre, et inférieure à 2 ans à Dissangis.



### L'Armançon

En amont d'Aisy-sur-Armançon, on note une contribution plus importante en débit de la Brenne par rapport à l'Armançon.

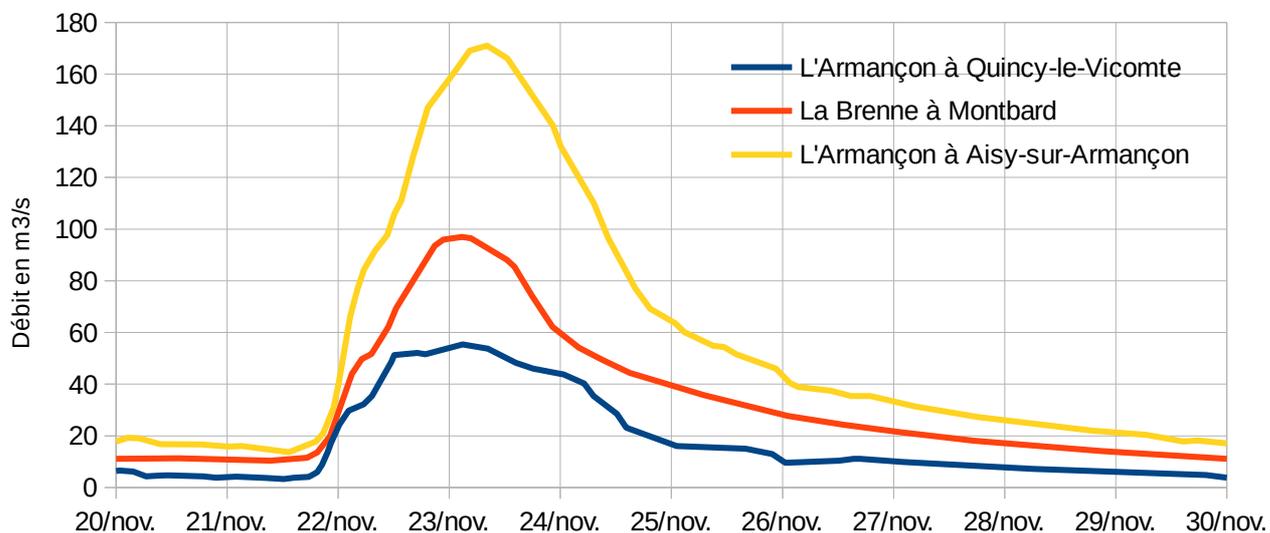
Au niveau de Montbard, Quincy et Aisy, la réaction des cours d'eau a débuté dans la nuit du 21 au 22 novembre et s'est poursuivie pendant environ 24 heures.

Sur le tronçon réglementaire, la crue s'est ensuite propagée sans renforcement entre le 22 et le 26 novembre.

La période de retour de la crue diminue de l'amont à l'aval du tronçon Armançon. Elle est comprise entre 2 et 5 ans à Aisy, de l'ordre de 2 ans à Tronchoy et inférieure à 2 ans à Brienon-sur-Armançon.

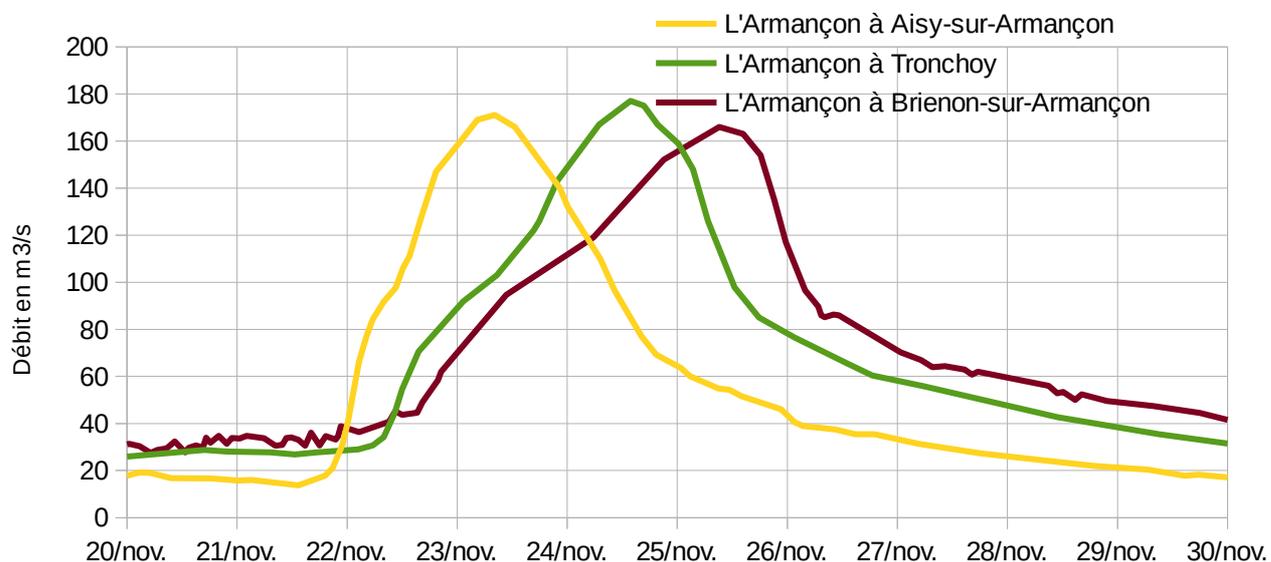
## Propagation sur l'Armançon en amont d'Aisy

Novembre 2016



## Propagation sur l'Armançon en aval d'Aisy

Novembre 2016



## 2.3 - Vigilance crues

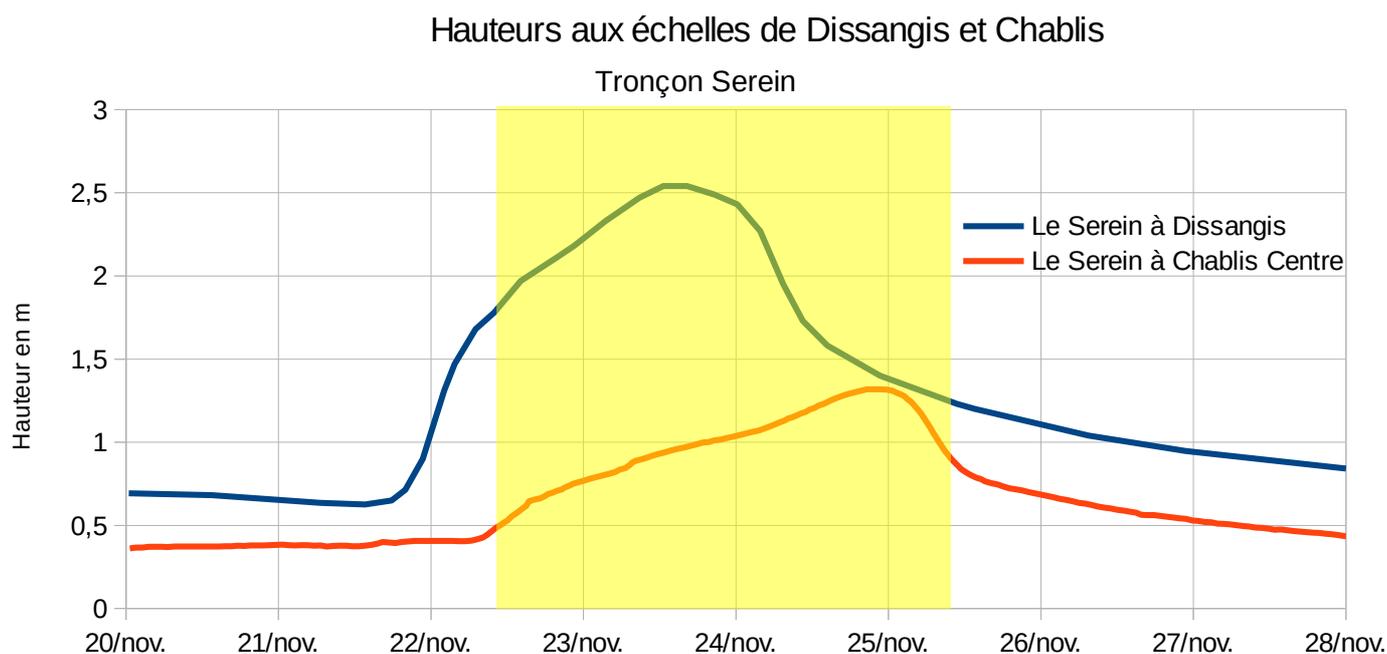
Il est à noter que les prévisions de pluie ont été revues sensiblement à la hausse dans la nuit du 21 au 22 novembre suite à l'intensification des précipitations sur le Morvan.

C'est pourquoi les passages en vigilance crues jaune n'ont pas été effectués le 21 après-midi, les prévisions de pluie disponibles à ce moment-là ne le justifiant pas, mais le 22 novembre matin alors que les premières réactions sur l'amont du bassin étaient déjà observées.

### Le Serein

Le tronçon Serein a été placé en vigilance jaune le 22 novembre à 10h. Le retour en vert a eu lieu le 25 à 10h.

Cette mise en vigilance a permis d'anticiper l'apparition des premiers débordements potentiels sur ce secteur.



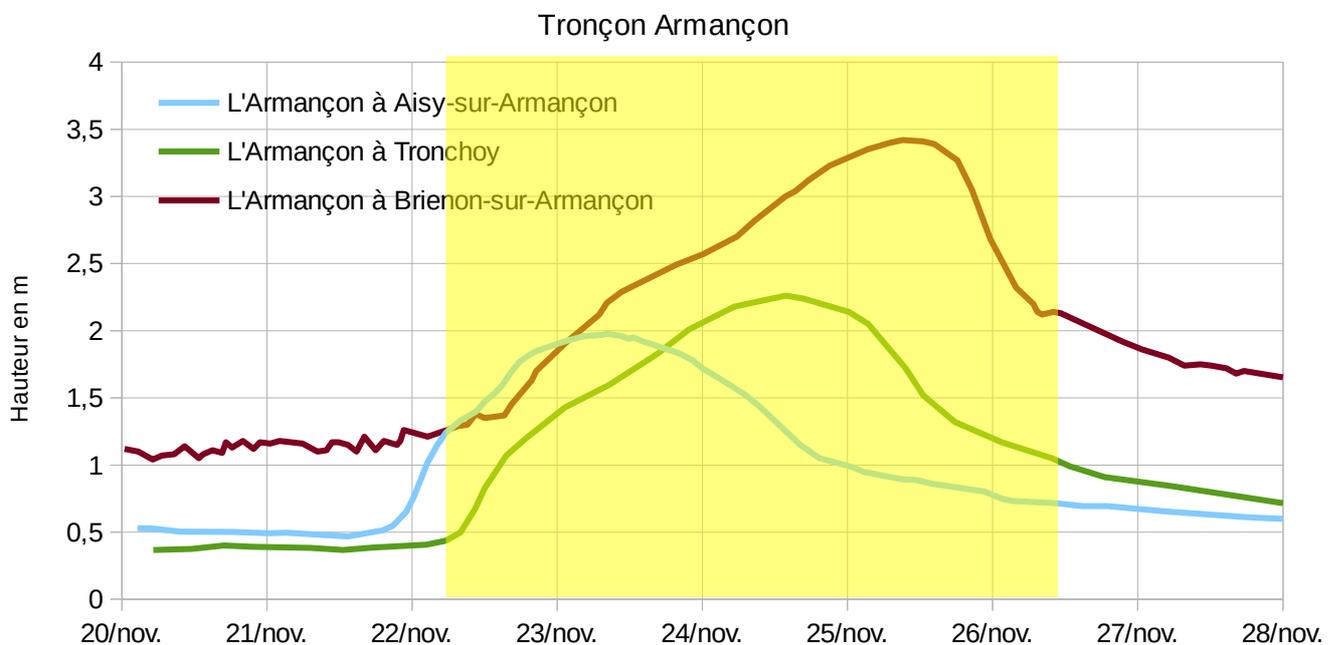
Les inondations occasionnées par cet événement sont restées de faible ampleur et localisées.

## L'Armançon

Le tronçon Armançon a été placé en vigilance jaune le 22 novembre à 6h. Le retour en vert a eu lieu le 26 à 10h.

L'intensification des pluies dans la nuit du 21 au 22 et les premières réactions observées sur la Brenne et l'Armançon amont ont conduit à placer le tronçon en vigilance jaune dès 6h, soit quelques heures seulement avant l'apparition des premiers débordements dans le secteur d'Aisy. L'anticipation a donc été de courte durée.

### Hauteurs aux échelles d'Aisy, Tronchoy et Briennon-sur-Armançon



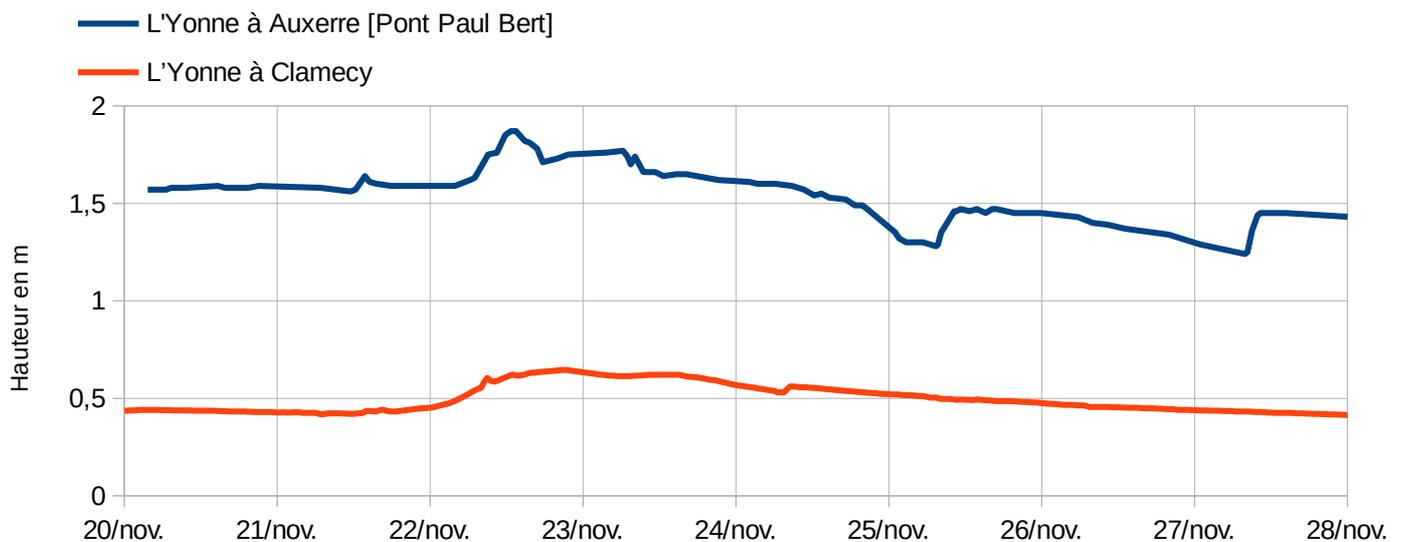
Les inondations occasionnées par cet événement sont restées de faible ampleur et localisées.

### L'Yonne amont

Dans le même temps, le tronçon Yonne amont n'a pas connu de réaction notable. La vigilance verte a été maintenue pendant tout l'événement sur ce secteur.

#### Hauteurs aux échelles de Clamecy et Auxerre

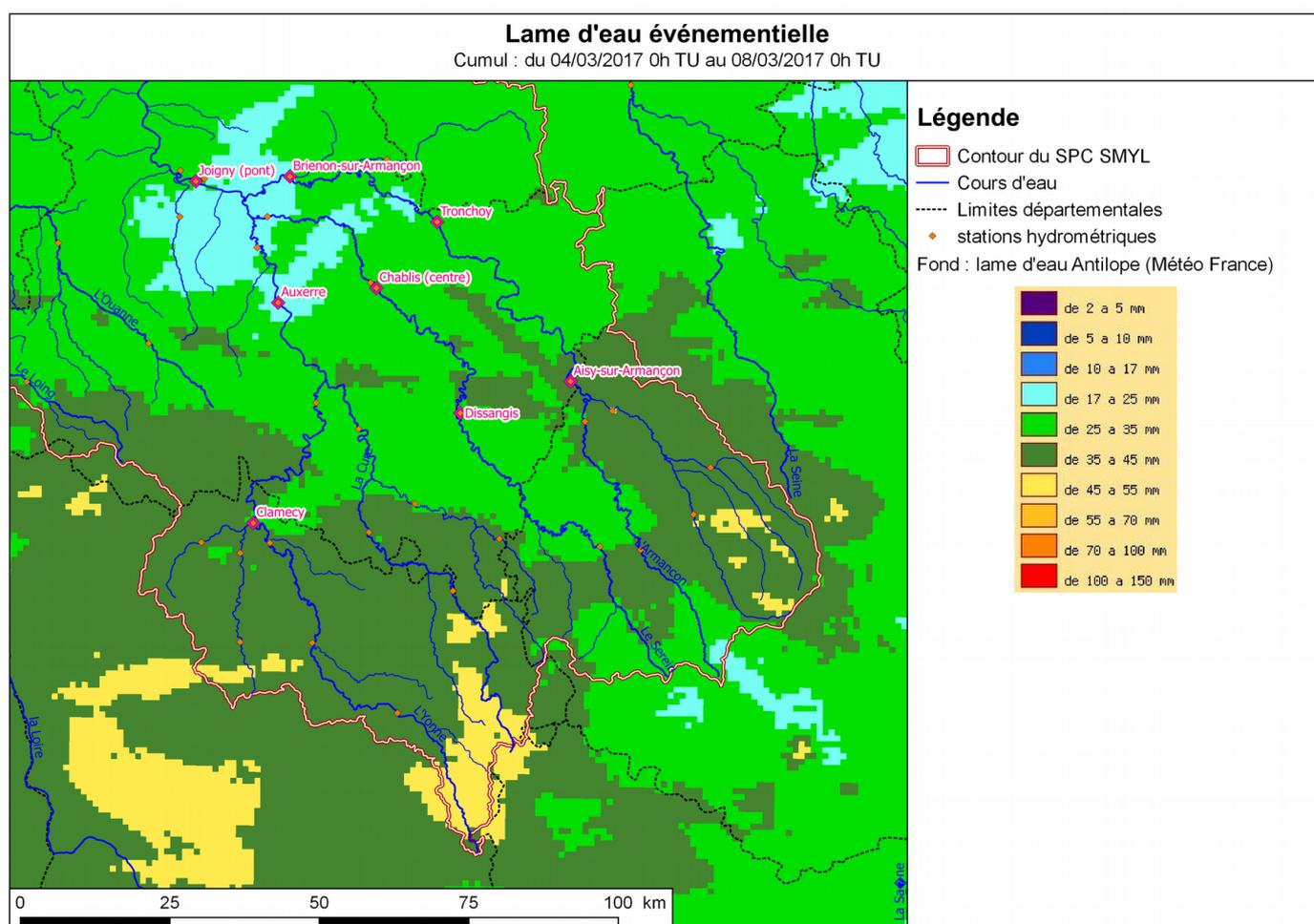
Tronçon Yonne amont



### 3 - Évènement du 6 au 9 mars 2017

#### 3.1 - Pluviométrie

L'évènement du mois de mars est très différent de celui du mois de novembre puisqu'il est constitué de perturbations successives qui ont arrosé pendant 4 jours le bassin amont de l'Yonne avec des cumuls assez modérés.



Au total, le cumul atteint 50 mm sur l'extrémité amont du bassin de l'Yonne et de la Cure, ainsi que ponctuellement sur le bassin de la Brenne.

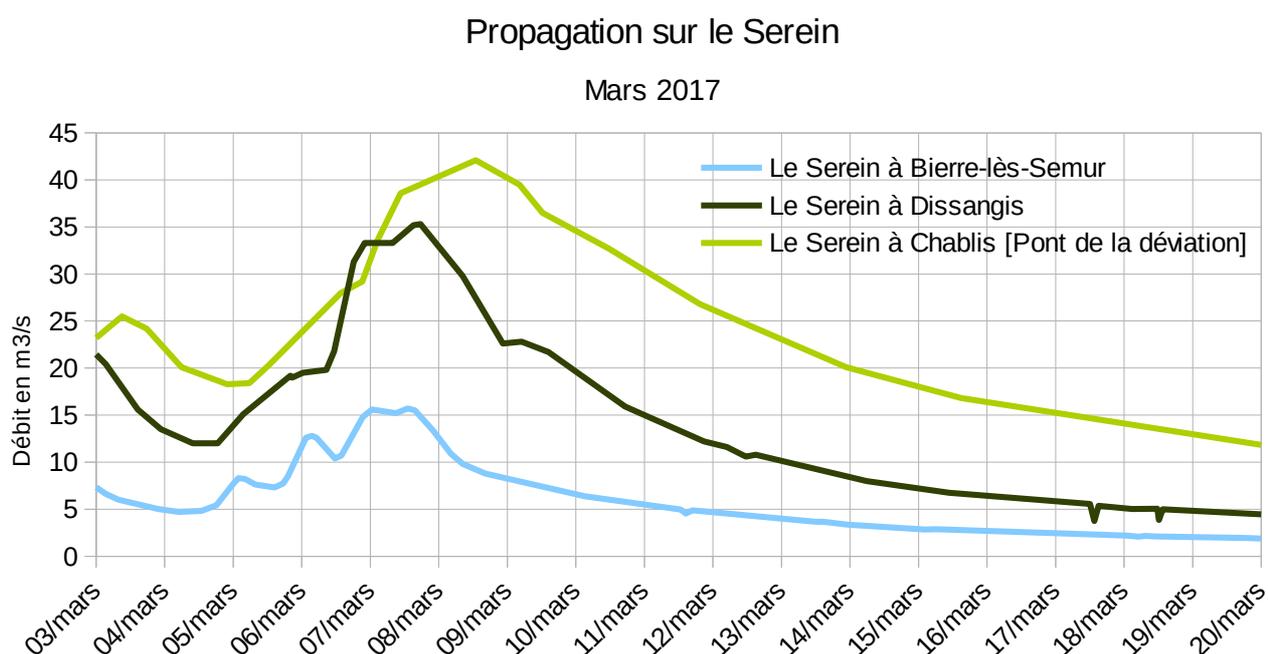
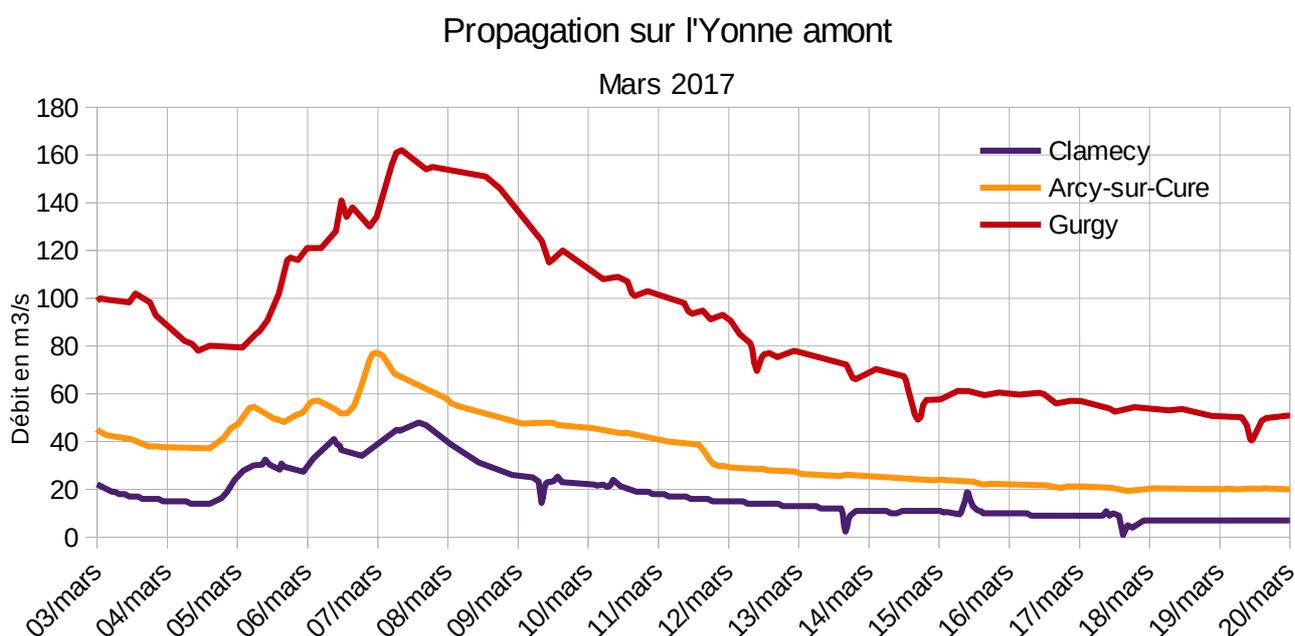
Ailleurs, il est de l'ordre de 30 à 40 mm le long des tronçons Yonne amont, Armançon et Serein.

Il s'agit d'un évènement pluvieux habituel à cette période de l'année.

## 3.2 - Réactions hydrologiques

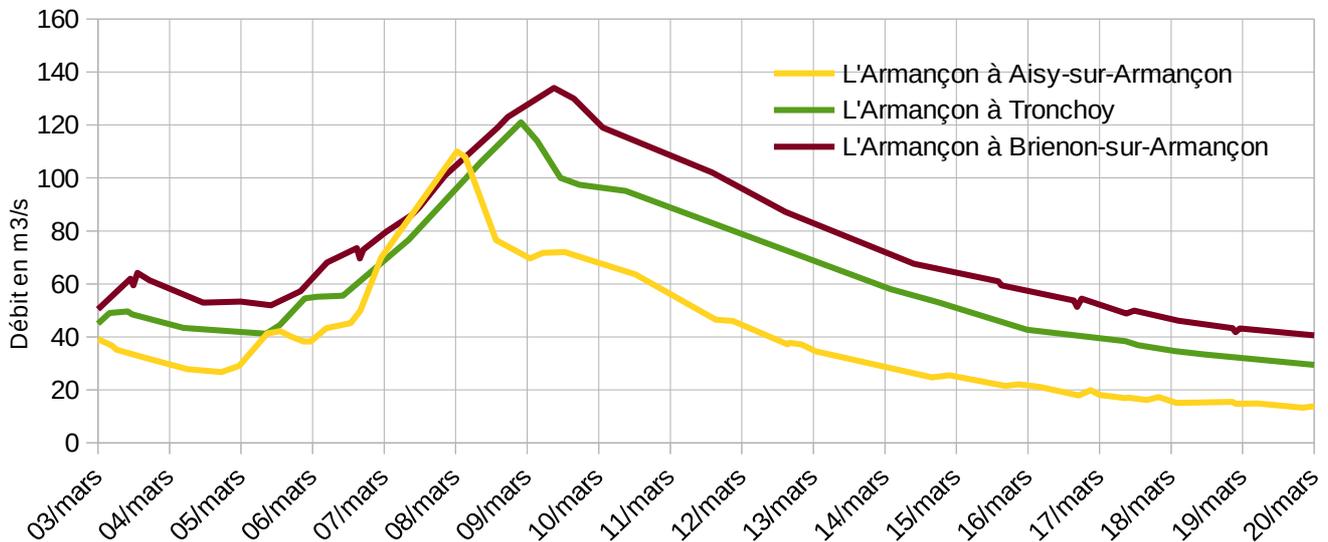
Les réactions hydrologiques sont restées très modérées étant donné la répartition des pluies sur 4 jours consécutifs et le cumul total relativement faible.

Etant donné les débits en jeu, on peut à peine parler de crues pour caractériser cet événement.



## Propagation sur l'Armançon en aval d'Aisy

Mars 2017



### 3.3 - Vigilance crues

Les tronçons Yonne amont et Armançon ont été placés en vigilance jaune le 6 mars à 10 h en raison des précipitations prévues pour la journée du 6 mars qui venaient s'ajouter à plusieurs séries de pluie au cours des jours précédents.

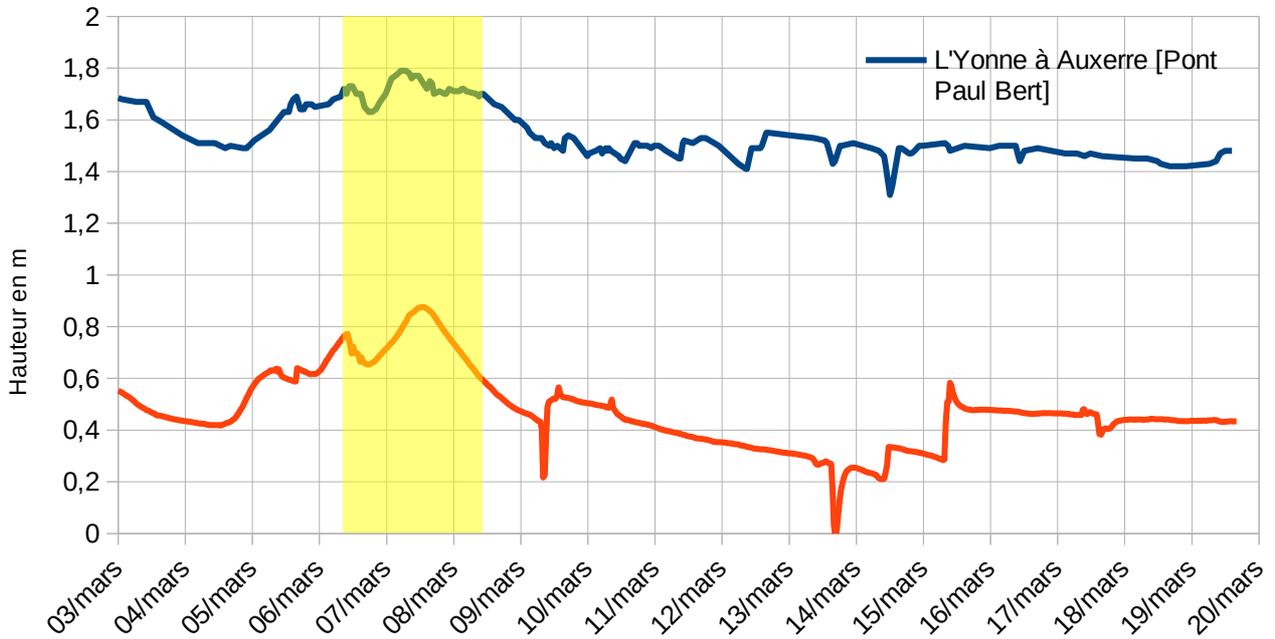
Le tronçon Serein a été placé en vigilance jaune le même jour à 16 h.

Finalement, les niveaux des tous premiers débordements ont été atteints sur l'Armançon, entraînant un maintien de la vigilance jaune jusqu'au 10 mars.

En revanche, la réaction n'a pas donné lieu à des débordements sur l'Yonne amont ni sur le Serein d'où un retour en vigilance verte dès le 8 mars.

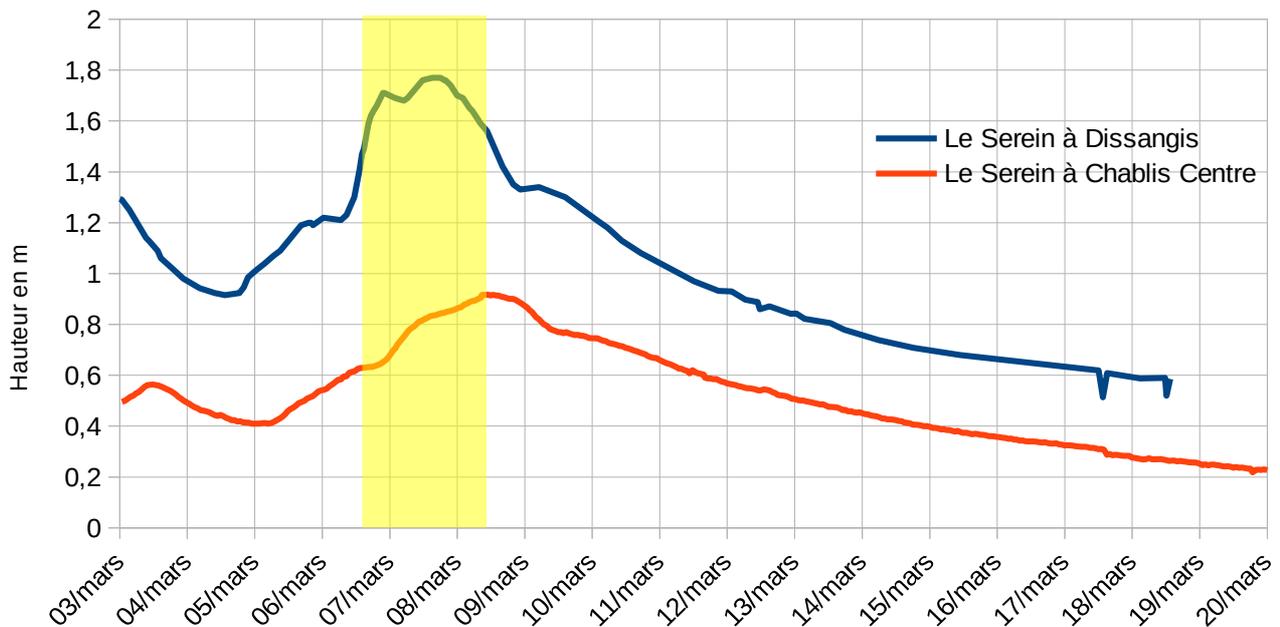
## Hauteurs aux échelles de Clamecy et Auxerre

### Tronçon Yonne amont



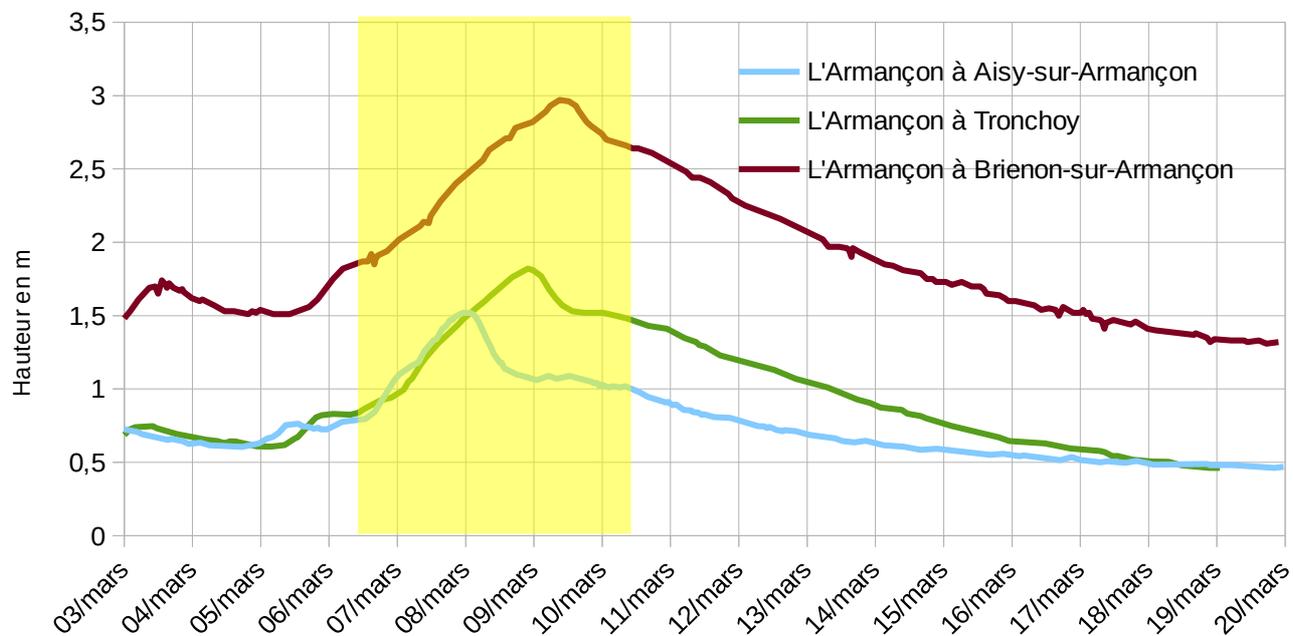
## Hauteurs aux échelles de Dissangis et Chablis

### Tronçon Serein



## Hauteurs aux échelles d'Aisy, Tronchoy et Briennon-sur-Armançon

### Tronçon Armançon



## 4 - Bilan

Après une année 2015-2016 marquée par des crues exceptionnelles sur une grande partie du territoire, la saison 2016-2017 a été remarquablement calme du point de vue hydrologique.

Cette période de calme hydrologique a été mise à profit pour mener à bien le retour d'expérience des événements de mai-juin 2016 <sup>1</sup>.

Par ailleurs, toujours suite aux crues de mai-juin, les données de laisses de crue relevées sur le terrain dans les jours qui ont suivi la crue ont été nivelées, bancarisées dans la plateforme nationale collaborative des sites et repères de crue (<http://www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr>) et exploitées pour produire la cartographie des inondations. Environ 450 laisses de crue ont ainsi été identifiées et nivelées sur les linéaires du Loing et de l'Ouanne dans le Loiret et la Seine-et-Marne, et de la Seine francilienne en aval de sa confluence avec le Loing.

Le Service de Prévision des Crues s'est aussi préparé à la publication prochaine de prévisions sous forme graphique sur Vigicruces en développant les méthodes d'évaluation des différentes incertitudes inhérentes aux prévisions hydrologiques et en mettant en place au sein de la chaîne opérationnelle les outils et logiciels permettant de produire ces données.

Enfin, au mois de mars 2017, un nouveau service a été mis en place par le ministère en charge de l'écologie, il s'agit de Vigicruces Flash.

Vigicruces Flash est un service d'avertissement mis en place par le réseau Vigicruces (SCHAPI/DREAL) et destiné à alerter les différents acteurs des territoires et gestionnaires de crise (Préfecture, Mairies, Sécurité Civile,...) sur l'imminence de crues soudaines.

Ce dispositif vient en complément du service Vigicruces puisqu'il concerne des cours d'eau non couverts par la vigilance et ayant des bassins avec des temps de réponse supérieurs à 1h30 pour que l'alerte reste viable et utile.

Ce dispositif est ouvert à plus de 10 000 communes, qui peuvent s'y abonner gratuitement au travers de la plateforme APIC de Météo France (<https://apic.meteo.fr/>).

1 Ce rapport est disponible à l'adresse : <http://www.dree.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/saison-2015-2016-a2877.html>

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie  
d'Île-de-France**

10 rue Crillon  
75194 Paris cedex 04  
Tél : + 33 01 71 28 45 00

